



PERMIS BE

Le permis BE permet de conduire un véhicule de la catégorie B, attelé d'une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et ne dépassant pas 3,5 tonnes, lorsque l'addition des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque dépasse 4,25 tonnes.

L'objectif est de :

- Connaître les règles de compatibilité, d'attelage et de circulation propres à ce type d'ensemble de véhicule.
- Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gênes pour les autres usagers
- Connaître la signalisation spécifique.
- Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique de l'ensemble des véhicules et de son entretien
- Maîtriser l'ensemble des véhicules dans les manœuvres de MAV/MAR et dans toutes les situations de circulations.
- Identifier s'il a été atteint ou non

Prérequis :

- Être titulaire du permis B.
- Passer l'épreuve théorique du code de la route si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

PROGRAMME DE LA FORMATION

I. COMPÉTENCE 1 : EFFECTUER LES VÉRIFICATIONS COURANTES DE SÉCURITÉ ET MAÎTRISER L'ENSEMBLE DE VÉHICULES DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL

- La mécanique et le fonctionnement de l'ensemble de véhicules
- Les organes de commande
- Les vérifications de l'état de l'ensemble de véhicules
- La conduite et les manœuvres avec l'ensemble de véhicules
- L'attelage et le dételage de l'ensemble de véhicules

II. COMPÉTENCE 2 : APPRÉHENDER LA ROUTE EN FONCTION DU GABARIT DE L'ENSEMBLE DE VÉHICULES ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES

- La signalisation spécifique à l'ensemble de véhicules
- Les règles de placement
- La compréhension des risques



III. COMPÉTENCE 3 : CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
- L'adaptation de la vitesse
- La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

IV. COMPÉTENCE 4 : PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ÉCONOMIQUE

- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite
- Le comportement en cas de panne ou d'accident
- Les impacts écologiques liés à la conduite

V. METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Salles de cours équipées de moyens multimédia
- Alternance de théorie et de pratique
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Piste privée
- Fiches de suivi et livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

VI. EVALUATION DE LA FORMATION ET CONDITIONS DE REUSSITE

- Avoir suivi dans son intégralité la formation
- Satisfaire à un examen blanc du permis de conduire
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un questionnaire est utilisé afin de mesurer la satisfaction globale des élèves notamment sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés... et également de pouvoir améliorer la formation

VII. SANCTION DE LA FORMATION

- Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.